

<https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1051>



Entrée en vigueur de la nouvelle rubrique « Epargne salariale » comprenant actuellement un chapitre sur la Prime de partage de la valeur



Date de mise en ligne : vendredi 24 janvier 2025

- Sur le web - Flux rss en copie -

Copyright © cabinet rpv conseil

- Tous droits réservés

Une nouvelle rubrique relative à l'épargne salariale a été ajoutée au bloc « Autres éléments de rémunération ».